

Thème 1

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales



Histoire

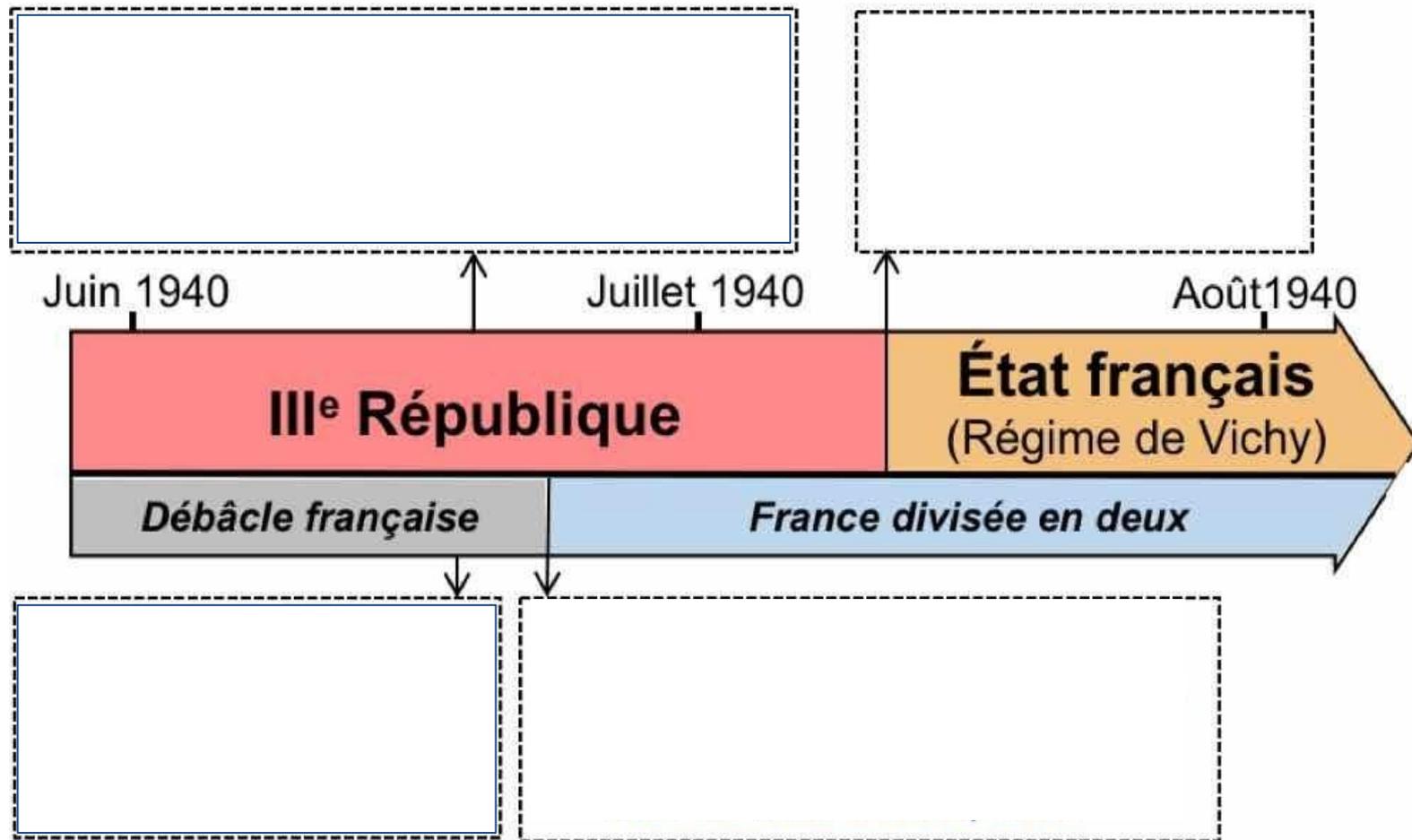
Chapitre 4. La France défaite et occupée (1940-1945)



Intro à noter:

Après la défaite militaire de la France en juin 1940, Philippe Pétain, qui est alors favorable à un accord de paix avec l'Allemagne, est rappelé au pouvoir. Un Armistice est alors signé. On peut alors se demander, **quelles sont les conséquences de la défaite de 1940 pour la France ?**





Activité 1

Quelles sont les conséquences du choc de la défaite pour la France ?



Analyser un discours

Doc 1. Discours de Pétain du 17 juin 1940

« À l'appel de M. le président de la République,

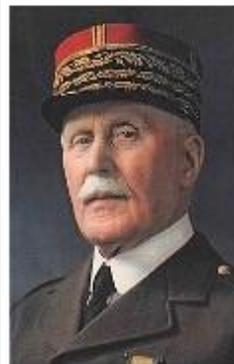
j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec [...] héroïsme [...] contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; [...] sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander ; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous [...] les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. »

Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain, chef du gouvernement, 17 juin 1940.

Doc 2. Biographie de

Pétain (1856-1951)

Considéré comme le "vainqueur de Verdun" en 1916, commandant en chef des armées françaises en 1917, maréchal de France, il jouit encore d'un immense prestige quand il devient (à 84 ans!) président du Conseil, en pleine débâcle, le 16 juin 1940. Il demande l'armistice à l'Allemagne et lance la collaboration avec elle. Il fonde et dirige le régime de Vichy, de 1940 à 1944. A la Libération, il est condamné et emprisonné.



Auteur :

Date :

Lieu et moyen de diffusion :
.....
.....

Causes de la défaite selon lui :

.....
.....

Sa réaction face à la défaite :

.....
.....

La solution qu'il propose :

.....
.....

Doc 3. Appel du 18 juin 1940

« Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France.[...]

Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États- Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. [...] . Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français [...] j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Discours radiodiffusé du Général de Gaulle, depuis la BBC de Londres, 18 juin 1940

Doc 4. Biographie de de Gaulle (1890-1970)

Officier de carrière, il participe à la Première Guerre mondiale. Nommé général, il entre au gouvernement en juin 1940.

Mais après la formation du gouvernement Pétain, refusant l'armistice, il rejoint Londres et, le 18 juin 1940, il lance à la BBC (la radio britannique) un appel à poursuivre le combat.

Il fonde les Forces françaises libres (FFL) et devient, en 1943, le chef de toute la résistance française.

A :

D :

L :

.....



Causes de la défaite selon lui :

.....
.....

Sa réaction face à la défaite :

.....

Les solutions qu'il propose :

.....
.....
.....
.....

Doc 1. Discours de Pétain du 17 juin 1940

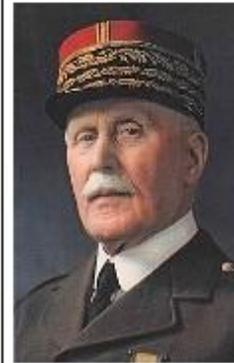
« À l'appel de M. le président de la République,

j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec [...] héroïsme [...] contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; [...] sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander ; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous [...] les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie. »

Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain, chef du gouvernement, 17 juin 1940.

Doc 2. Biographie de Pétain (1856-1951)

Considéré comme le "vainqueur de Verdun" en 1916, commandant en chef des armées françaises en 1917, maréchal de France, il jouit encore d'un immense prestige quand il devient (à 84 ans!) président du Conseil, en pleine débâcle, le 16 juin 1940. Il demande l'armistice à l'Allemagne et lance la collaboration avec elle. Il fonde et dirige le régime de Vichy, de 1940 à 1944. A la Libération, il est condamné et emprisonné.



Auteur : M.Pétain

Date : 17 juin 1940

Lieu et moyen de diffusion :

A la radio française

Causes de la défaite selon lui :

Ennemis supérieurs en nombre et en armes

Sa réaction face à la défaite :

Il veut capituler

La solution qu'il propose :

Capituler et être le chef du gouvernement, et que les français soient avec lui dans cette décision

Doc 3. Appel du 18 juin 1940

« Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France.[...]

Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. [...] . Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français [...] j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Discours radiodiffusé du Général de Gaulle, depuis la BBC de Londres, 18 juin 1940

Doc 4. Biographie de de Gaulle (1890-1970)

Officier de carrière, il participe à la Première Guerre mondiale. Nommé général, il entre au gouvernement en juin 1940.

Mais après la formation du gouvernement Pétain, refusant l'armistice, il rejoint Londres et, le 18 juin 1940, il lance à la BBC (la radio britannique) un appel à poursuivre le combat.

Il fonde les Forces françaises libres (FFL) et devient, en 1943, le chef de toute la résistance française.

A : Général de Gaulle

D : 18 juin 1940

L : A Londres, Radio BBC



Causes de la défaite selon lui :

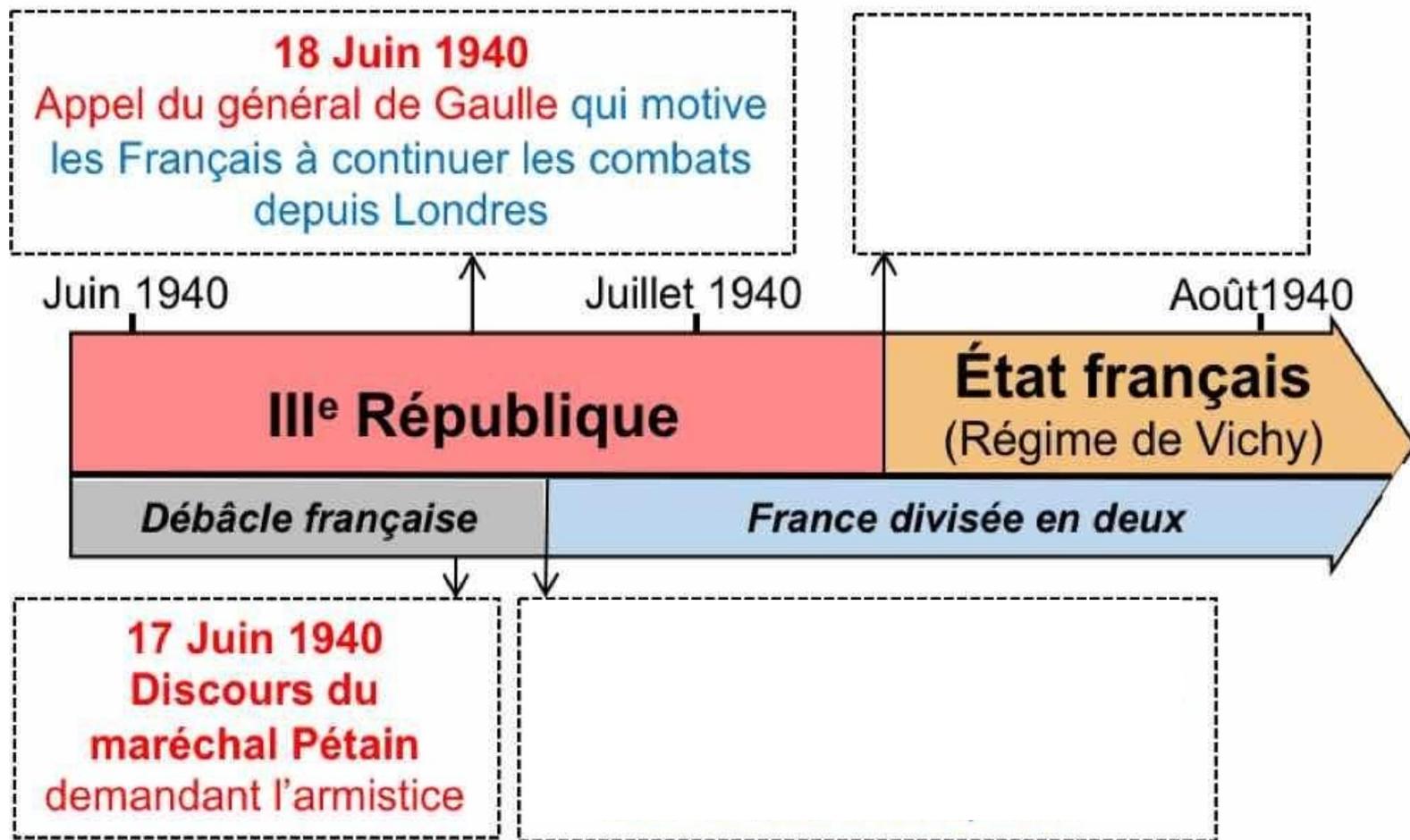
Supériorité de l'ennemi terrestre, aérien, mécanique

Sa réaction face à la défaite :

Il ne s'avoue pas vaincu

Les solutions qu'il propose :

La France en difficulté doit faire bloc et continuer le combat au près de l'empire britannique qui continue la lutte et dispose d'une grande force de combats avec l'aide des États-Unis



I. La France du régime de Vichy

A. Le choc de la défaite

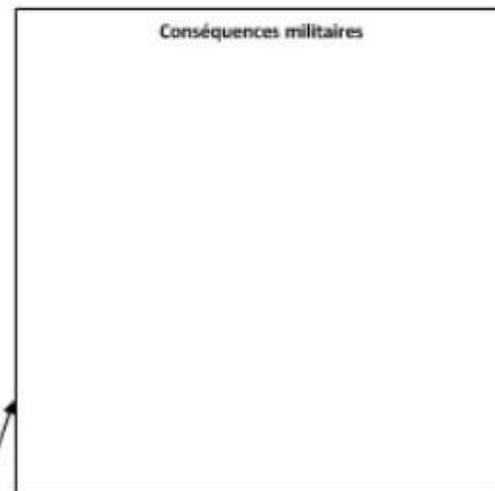
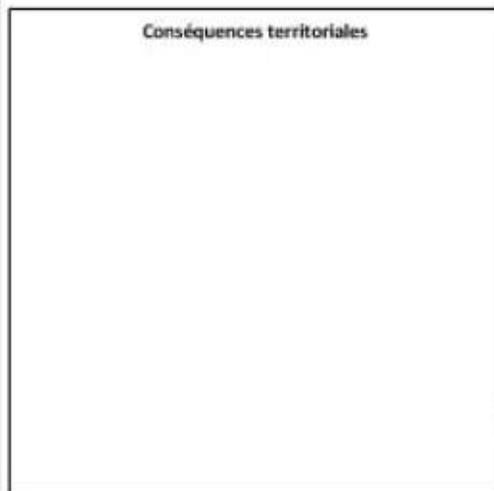
En juin 1940, la France est rapidement vaincue par l'Allemagne. Sous le choc de la défaite, le maréchal Pétain, qui souhaite la paix, devient président du conseil. Il signe **l'armistice de Rethondes le 22 juin**. Le Nord et le l'Ouest du pays sont occupés par l'armée allemande. De nombreux français fuient alors les zones occupées, on parle d'exode. Le **gouvernement s'installe en zone dite « libre » à Vichy**. Le **10 juillet**, les parlementaires votent les **pleins pouvoirs à Pétain**. Il devient chef de « l'Etat français » et concentre alors tous les pouvoirs. C'est la fin de la IIIe République.

Activité 2

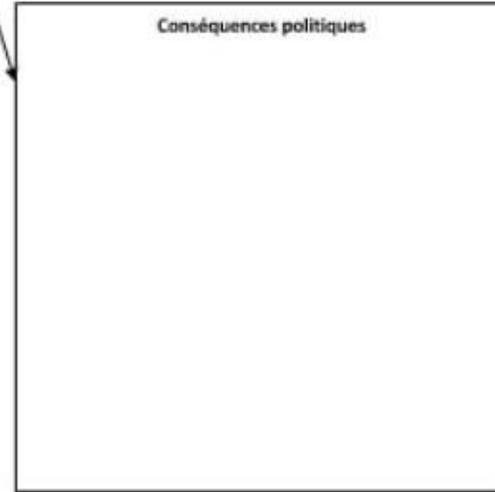
Quelle est la nature du régime de Vichy ?



Compléter une carte mentale



Armistice
du 22 juin 1940





6 La France après l'armistice du 22 juin 1940

Les conséquences militaires et financières

Texte de l'armistice signé à Rethondes le 22 juin 1940

Article 4 : Les forces armées françaises sur terre, sur mer et dans les airs devront être démobilisées et désarmées dans un délai encore à déterminer. Sont exemptées de cette obligation les troupes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur.

Article 5 : Comme garantie de la stricte observation des conditions d'armistice, il pourra être exigé que toutes les pièces d'artillerie, les chars de combat, les engins anti-chars, les avions militaires, les canons, les armes d'infanterie, tous les moyens de traction et les munitions des unités de l'armée française [...] soient livrés en bon état.

Article 10 : Le Gouvernement français empêchera également les membres des forces armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni les armes, ni des équipements quelconques, ni navires, avions, etc., ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger.

Article 18 : Les frais d'entretien des troupes d'occupation allemande sur le territoire français seront à la charge du Gouvernement français (400 millions de francs par jour).

Article 19 : Tous les prisonniers de guerre (environ 2 millions) et prisonniers civils allemands, y compris les prévenus et condamnés qui ont été arrêtés et condamnés pour des actes commis en faveur du Reich allemand, doivent être remis sans délai aux troupes allemandes.

Article 20 : Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre.



Les conséquences politiques

1 Les pouvoirs du maréchal Pétain

« Acte constitutionnel n°2

Nous, maréchal de France, chef de l'État français, décrétons :

Article premier

- 1 - Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
- 2 - Il exerce le pouvoir législatif, en Conseil des ministres.
- 3 - Il promulgue les lois et assure leur exécution.
- 4 - Il nomme à tous les emplois civils et militaires.
- 5 - Il dispose de la force armée.

Acte constitutionnel n°3

Article 2

Le Sénat et la Chambre des députés sont adjoints jusqu'à nouvel ordre. »

Fait à Vichy le 11 juillet 1940,
PHILIPPE PÉTAIN.

Arrestation de Léon Blum

L'Etat français va faire arrêter les hommes politiques de la IIIe République qui sont jugés responsables de la défaite et notamment l'ancien président du conseil du Front Populaire Léon Blum.



2 Le culte de la personnalité

Affiche publicitaire pour la vente de portraits du maréchal Philippe Pétain, vers 1940.

Conséquences territoriales

- . Occupation par l'armée allemande du Nord de la France et de la partie atlantique.
- . Perte de l'Alsace et de la Lorraine qui reviennent à nouveau à l'Allemagne.
- . Installation du gouvernement français au sud de la **ligne de démarcation (Frontière qui sépare la France occupée par les Allemands au Nord de la France de Vichy dirigée par Pétain au Sud)** et plus précisément dans la ville de Vichy.



Armistice du 22 juin 1940

Conséquences militaires

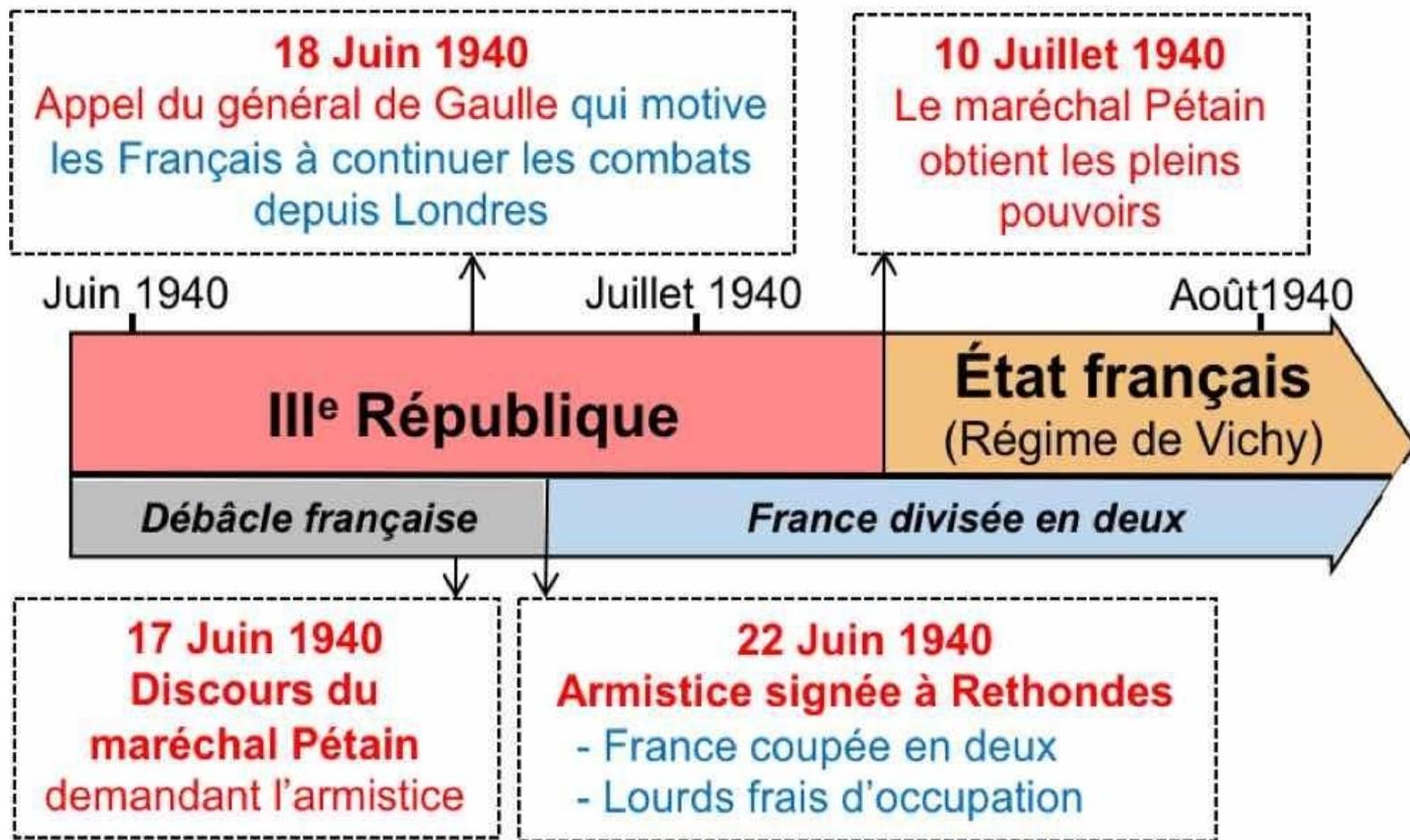
- . Suppression des forces armées françaises. Seules de petites troupes chargées du maintien de l'ordre intérieur sont autorisées.
- . Livraison de l'armement à l'Allemagne.
- . Les prisonniers de guerre français restent prisonniers en Allemagne.

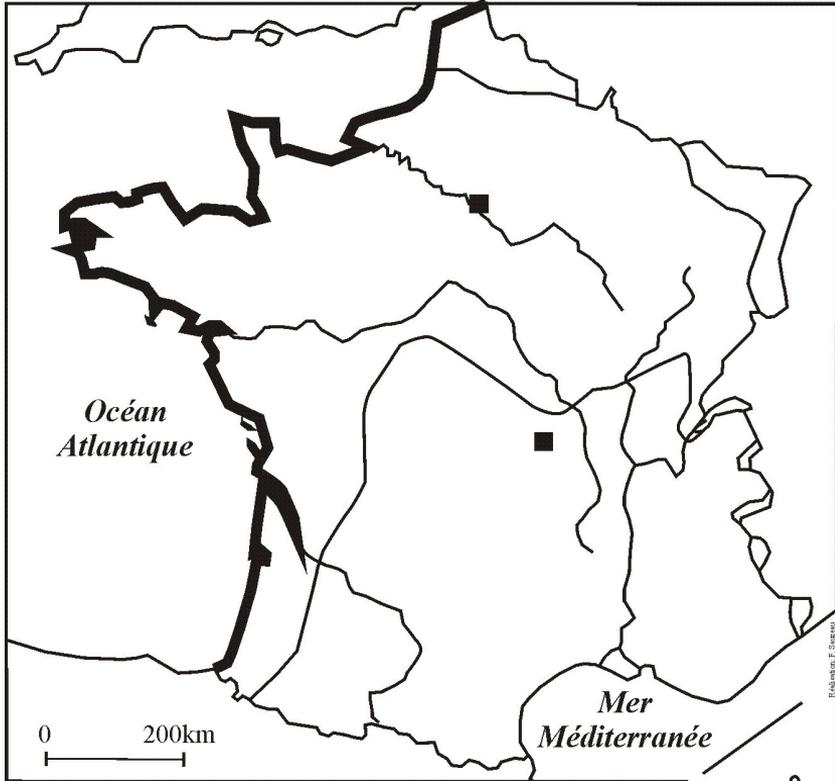
Conséquences financières

- . La France doit entretenir les troupes d'occupation allemande à hauteur de 400 millions de francs environ par jour.

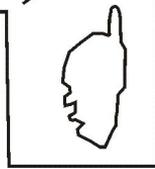
Conséquences politiques

- . Le 10 juillet 1940 l'assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.
- . Création d'un nouveau régime autoritaire où Pétain dispose de tous les pouvoirs : l'Etat Français.
- . Culte de la personnalité à l'égard de Pétain.
- . Arrestation d'hommes politiques de la IIIe République jugés responsables de la défaite comme Léon Blum.





Publié par F. Sarrasin



La France après l'armistice (1940)



-  Zone annexée par l'Allemagne
-  Zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles
-  Zone occupée par l'Allemagne
-  Zone occupée par l'Italie
-  Zone libre dépendant de Vichy
-  Ligne de démarcation
-  Le mur de l'Atlantique

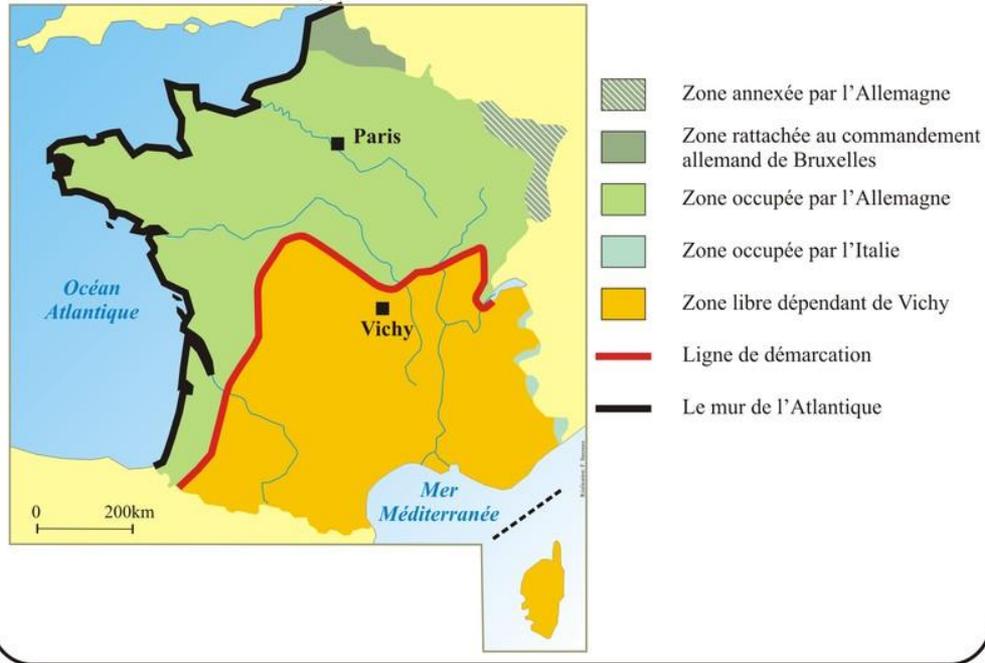
Activité 3

Vichy, Un régime anti-républicain, antisémite et collaborateur.



Extraire des informations

La France après l'armistice (1940)



► **Philippe Pétain (1856-1951)**
Obtenant les pleins pouvoirs en 1940, il fonde et dirige l'État français, une dictature antisémite qui collabore avec l'Allemagne nazie.



► **Pierre Laval (1883-1945)**
Principal ministre de Pétain, en 1940 puis de 1942 à 1944, il est très engagé dans la politique de collaboration. Il est condamné à mort et exécuté en 1945.

1 Les pouvoirs du maréchal Pétain

Acte constitutionnel n°2 :

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif¹, en Conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie².

Acte constitutionnel n°3 :

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés³ jusqu'à nouvel ordre.

■ Extraits des *Actes constitutionnels*, juillet 1940.

1. Pouvoir de créer des lois. 2. Effacement des condamnations judiciaires. 3. Suspendus.



6 Des camps d'internement

Le régime de Vichy a interné plus de 2 000 opposants, la plupart communistes, dans le camp d'internement de Voves. Camp de prisonniers politiques de Voves (Eure-et-Loir), vers 1942-1944.

Que nous présente ce document et qui pouvait-on y trouver ?

Lis le document et trouve trois éléments pertinents prouvant que le maréchal Pétain détient tous les pouvoirs.

1 Les pouvoirs du maréchal Pétain

Acte constitutionnel n°2 :

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif¹, en Conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie².

Acte constitutionnel n°3 :

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés³ jusqu'à nouvel ordre.

■ Extraits des *Actes constitutionnels*, juillet 1940.

1. Pouvoir de créer des lois. 2. Effacement des condamnations judiciaires. 3. Suspendus.

- - Il exerce le pouvoir législatifs (créer les lois)
- - Il promulgue les lois (les publie) et s'assure de leur exécution
- - Il est le chef des armées

Mais aussi

- - Il nomme et révoque les secrétaires d'État (équivalent des ministres)
- - Il peut gracier et amnistier (supprimer les peines de prison ou les peines de mort)
- - Il décide de supprimer le rôle

du Sénat et de la Chambre des députés (avec qui le Gouvernement "partage" le pouvoir).



6 Des camps d'internement

Le régime de Vichy a interné plus de 2 000 opposants, la plupart communistes, dans le camp d'internement de Voives. Camp de prisonniers politiques de Voives (Eure-et-Loir), vers 1942-1944.

Il s'agit d'un camp d'internement (un camp où on enfermait des gens, contre leur volonté)

On y trouvait des opposants, essentiellement communistes (évidemment, le Régime de Vichy y enfermait ceux qui étaient contre lui...)

Le régime de Vichy est donc un régime autoritaire !

5 Le contrôle de la radio

Article 1^{er}. Est interdite la réception, sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, des émissions radiophoniques des postes britanniques, et en général, de tous postes se livrant à une propagande antinationale.

Article 2. Toute infraction aux présentes dispositions sera punie d'une amende de 16 à 100 francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou d'une des deux peines seulement.

Il pourra, en outre, être procédé à la saisie administrative¹ des postes de réception.

■ Loi sur l'interdiction de réception de certaines émissions radiophoniques, 28 octobre 1940.

1. Confiscation par l'État.



Famille française écoutant un discours du maréchal Pétain à la radio, 16 juin 1941.

Pourquoi peut-on parler de censure ici ?

5 Le contrôle de la radio

Article 1^{er}. Est interdite la réception, sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public, des émissions radiophoniques des postes britanniques, et en général, de tous postes se livrant à une propagande antinationale.

Article 2. Toute infraction aux présentes dispositions sera punie d'une amende de 16 à 100 francs et d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou d'une des deux peines seulement.

Il pourra, en outre, être procédé à la saisie administrative¹ des postes de réception.

■ Loi sur l'interdiction de réception de certaines émissions radiophoniques, 28 octobre 1940.

1. Confiscation par l'État.



Famille française écoutant un discours du maréchal Pétain à la radio, 16 juin 1941.

Pourquoi peut-on parler de censure ici ?

On peut parler de censure car l'information était largement contrôlée :

- Interdiction de la réception d'émissions radiophoniques qui s'opposent au régime de Vichy
- Sanctions si cela n'est pas respecté

7 Le premier statut des Juifs

Article 1^{er}. Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Article 2. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, Cour de cassation, Cour des comptes, cours d'appel, tribunaux de première instance et toutes assemblées issues de l'élection [...]
4. Membres des corps enseignants.
5. Officiers des armées. [...]

Article 5. Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques [...], gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion. [...]

Article 7. Les fonctionnaires juifs visés aux articles 2 et 3 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

■ Philippe Pétain,
Vichy, 3 octobre 1940.

Citez 5 professions qui deviennent interdites aux Juifs à partir d'octobre 1940.

7 Le premier statut des Juifs

Article 1^{er}. Est regardé comme Juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Article 2. L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, Cour de cassation, Cour des comptes, cours d'appel, tribunaux de première instance et toutes assemblées issues de l'élection [...]
4. Membres des corps enseignants.
5. Officiers des armées. [...]

Article 5. Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques [...], gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion. [...]

Article 7. Les fonctionnaires juifs visés aux articles 2 et 3 cesseront d'exercer leurs fonctions dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

■ Philippe Pétain,
Vichy, 3 octobre 1940.

Cite 5 professions qui deviennent interdites aux Juifs à partir d'octobre 1940.

Plusieurs professions sont interdites aux Juifs dès 1940 (décision du Maréchal Pétain), par exemple :

- - Membre du gouvernement
- - Juge
- - Enseignants
- - Officiers des armées
- - Rédacteurs de journaux



8

La propagande antisémite

Affiche publiée par le régime de Vichy, vers 1942.

Quelle est la nature et la date de réalisation de ce document.

Qui est visé ici ? Comment appelle-t-on cela ?



8

La propagande antisémite

Affiche publiée par le régime de Vichy, vers 1942.

Quelle est la nature et la date de réalisation de ce document.

C'est une affiche de propagande de 1942.

Qui est visé ici ? Comment appelle-t-on cela ?

Ce sont les Juifs qui sont visés ici, on appelle cela de l'antisémitisme.



Quel est le message de cette image de propagande ?

Comment appelle-t-on cette stratégie de communication ?

1 Le régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain

Le maréchal Pétain est, pour les Français de l'époque, un héros de la Première Guerre mondiale. Il a notamment commandé à Verdun. Il arrive au pouvoir suite à la défaite militaire de 1940.
Image de propagande, années 1940.

Quel est le message de cette image de propagande ?



1 Le régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain

Le maréchal Pétain est, pour les Français de l'époque, un héros de la Première Guerre mondiale. Il a notamment commandé à Verdun. Il arrive au pouvoir suite à la défaite militaire de 1940.
Image de propagande, années 1940.

Le Maréchal Pétain n'abandonne pas la France.

Tout ce qu'il fait est dans un seul but :
« servir » la France

C'est un militaire, mais c'est aussi un père, un grand-père (paternalisme)

Comment appelle-t-on cette stratégie de communication ?

Cela se nomme le culte de la personnalité (comme chez J.Staline ou A.Hitler).

Comment est mis en œuvre le culte de la personnalité du Maréchal Pétain ?

français

1 En faisant le don de sa personne à la France, le Maréchal PÉTAIN vous a épargné les pires souffrances. Il lutte pour le salut du Pays et ses meilleures pensées vont à la famille française.

2 Vous lui devez une place d'honneur à votre foyer.

Achetez les portraits officiels du Maréchal, 5^{fr} l'un, qui vous seront présentés par le facteur des Postes.

VENDUS AU PROFIT DU
SECOURS NATIONAL
POUR LUTTER CONTRE LA MISÈRE

Design de base sur papier belle valeur (carte 100 gr. en blanc cassé). France. 100 de base sur 20 de large, avec l'arrondi de la signature autographe de Chef de l'État.

3 «La patrie est peut-être ailleurs, mais la plus patriote de tous.»

4 «J'ai été avec vous dans les plus glorieux. Je suis avec vous dans les plus douloureux. Soyez à mon côté.»

5 «Bonne nuit. Cordes vertes méditatives en France attendue.»

DISTRIBUÉ PAR LE SECOURS NATIONAL

2 Le culte de la personnalité

Affiche publicitaire pour la vente de portraits du maréchal Philippe Pétain, vers 1940.

Comment est mis en œuvre le culte de la personnalité du Maréchal Pétain ?

français

En faisant le don de sa personne à la France, le Maréchal PÉTAIN vous a épargné les pires souffrances.

Il lutte pour le salut du Pays et ses meilleures pensées vont à la famille française.

Vous lui devez une place d'honneur à votre foyer.

Achetez les portraits officiels du Maréchal, 5^{fr} l'un, qui vous seront présentés par le facteur des Postes.

VENDUS AU PROFIT DU SECOURS NATIONAL POUR LUTTER CONTRE LA MISÈRE

Design de base sur papier belle valeur (100 gr. ou mieux) avant. France. 102,5 de haut sur 28 de large, avec l'arrêté de la signature autographe de Chef de l'État.

1 «Je suis à la France le don de ma personne»

2 «Je suis les Français qui vous ont fait tout de mal»

3 «La patrie est peut-être ailleurs, mais le bien le plus précieux de toujours»

4 «J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Je suis avec vous dans les jours sombres. Soyez à mon côté.»

5 «Bonne nuit. C'est une médaille en la France attendue»

DISTRIBUÉ PAR LE SECOURS NATIONAL

Les Français lui doivent une place d'honneur dans leur foyer

Ils doivent acheter un portrait du Maréchal et l'afficher

2 Le culte de la personnalité

Affiche publicitaire pour la vente de portraits du maréchal Philippe Pétain, vers 1940.

REVOLUTION NATIONALE



Sur quoi doit reposer cette
« France nouvelle » que
souhaite le Maréchal
Pétain ?

Affiche de propagande réalisée par le Centre de Propagande de
la Révolution Nationale d'Avignon, 1941 ou 1942.

REVOLUTION NATIONALE



Affiche de propagande réalisée par le Centre de Propagande de la

Révolution Nationale d'Avignon, 1941 ou 1942.

Sur quoi doit reposer cette
« France nouvelle » que souhaite le Maréchal Pétain ?

- La France doit reposer sur trois principaux éléments : "Travail, Famille, Patrie". C'est d'ailleurs la nouvelle devise de la France à cette époque car elle remplace "Liberté, Égalité, Fraternité".
- Pour l'État française, la "nouvelle France" repose également sur la discipline, l'ordre, l'épargne, le courage, ainsi que sur l'École, l'Artisanat, la Paysannerie et la Légion (armée).

4 L'idéologie de la Révolution nationale

Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir. [...]

L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État, garantie des libertés individuelles en face des coalitions¹ d'intérêts particuliers. Nous ne perdrons, en réalité, certaines apparences trompeuses de la liberté que pour mieux en sauver la substance [...].

Tous les Français, ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, techniciens, patrons ont d'abord le

devoir de travailler [...]. Les organisations professionnelles traiteront de tout ce qui concerne le métier, mais se limiteront au seul domaine professionnel. Elles assureront, sous l'autorité de l'État, la rédaction et l'exécution des conventions de travail. [...] Elles éviteront les conflits par l'interdiction absolue des « lock-out »² et des grèves.

■ Philippe Pétain,
message radiodiffusé, octobre 1940.

1. Regroupements.

2. Licenciement par un patron de tous ses salariés.

Quelles valeurs républicaines très importantes sont mises de côté ici ? Quelle est la principale chose qui est demandée aux Français ?

4 L'idéologie de la Révolution nationale

Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir. [...]

L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État, garantie des libertés individuelles en face des coalitions¹ d'intérêts particuliers. Nous ne perdrons, en réalité, certaines apparences trompeuses de la liberté que pour mieux en sauver la substance [...].

Tous les Français, ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, techniciens, patrons ont d'abord le

devoir de travailler [...]. Les organisations professionnelles traiteront de tout ce qui concerne le métier, mais se limiteront au seul domaine professionnel. Elles assureront, sous l'autorité de l'État, la rédaction et l'exécution des conventions de travail. [...] Elles éviteront les conflits par l'interdiction absolue des « lock-out »² et des grèves.

■ Philippe Pétain, message radiodiffusé, octobre 1940.

- 1. Regroupements.
- 2. Licenciement par un patron de tous ses salariés.

Quelles valeurs républicaines très importantes sont mises de côté ici ? Quel est la principale chose qui est demandée aux Français ?

On apprend que la liberté et l'égalité sont mises de côté.

Il est demandé aux Français, d'avant tout, TRAVAILLER.

cela fait référence au changement la devise qui devient "Travail, Famille, Patrie" où "Patrie" signifie "Pays"

Activité 3 SUITE

Vichy, Un régime anti-républicain, antisémite et collaborateur.



Extraire des informations

La collaboration



Le **24 octobre 1940**, Philippe Pétain, chef de l'État français, rencontre Hitler dans la petite gare de Montoire-sur-le-Loir.

Le vice-président Pierre Laval a eu l'idée de ce rendez-vous en apprenant que Hitler revenait en train de Hendaye où il était allé rencontrer Franco, dictateur en Espagne.

Par une poignée de main très médiatisée, le vieux maréchal célèbre officiellement la « collaboration » entre la France vaincue et l'Allemagne triomphante. Il s'en explique à la radio comme à son habitude, quelques jours plus tard, le 30 octobre 1940 : « C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration (...) . Cette collaboration doit être sincère... ».



La Milice française, souvent appelée simplement la Milice, était une organisation politique et paramilitaire française créée le 30 janvier 1943 par le régime de Vichy pour lutter contre la Résistance, qualifiée de terroriste. Suppléments de la Gestapo et des autres forces allemandes, les miliciens participèrent aussi à la traque des Juifs, des réfractaires au STO et de tous les « déviants » dénoncés par le régime de Vichy et les collaborateurs fascistes. C'était aussi la police politique et une force de maintien de l'ordre.

STATUTS DE LA "MILICE FRANÇAISE"
annexés à la LOI N° 63 du 30 JANV 1943

TITRE I

OBJET ET ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Article 1er - Il est créé sous le nom de "MILICE FRANÇAISE" une association de Français résolus à prendre une part active au redressement politique, social, économique, intellectuel et moral de la France.

La MILICE FRANÇAISE a la mission, par une action de vigilance et de propagande, de participer à la vie publique du Pays et de l'animer politiquement.

Article 2 - La MILICE FRANÇAISE est composée de volontaires moralement prêts et physiquement aptes, non seulement à soutenir l'Etat nouveau par leur action, mais aussi à concourir au maintien de l'ordre intérieur.

Article 3 - Les membres de la MILICE FRANÇAISE doivent satisfaire aux conditions suivantes :

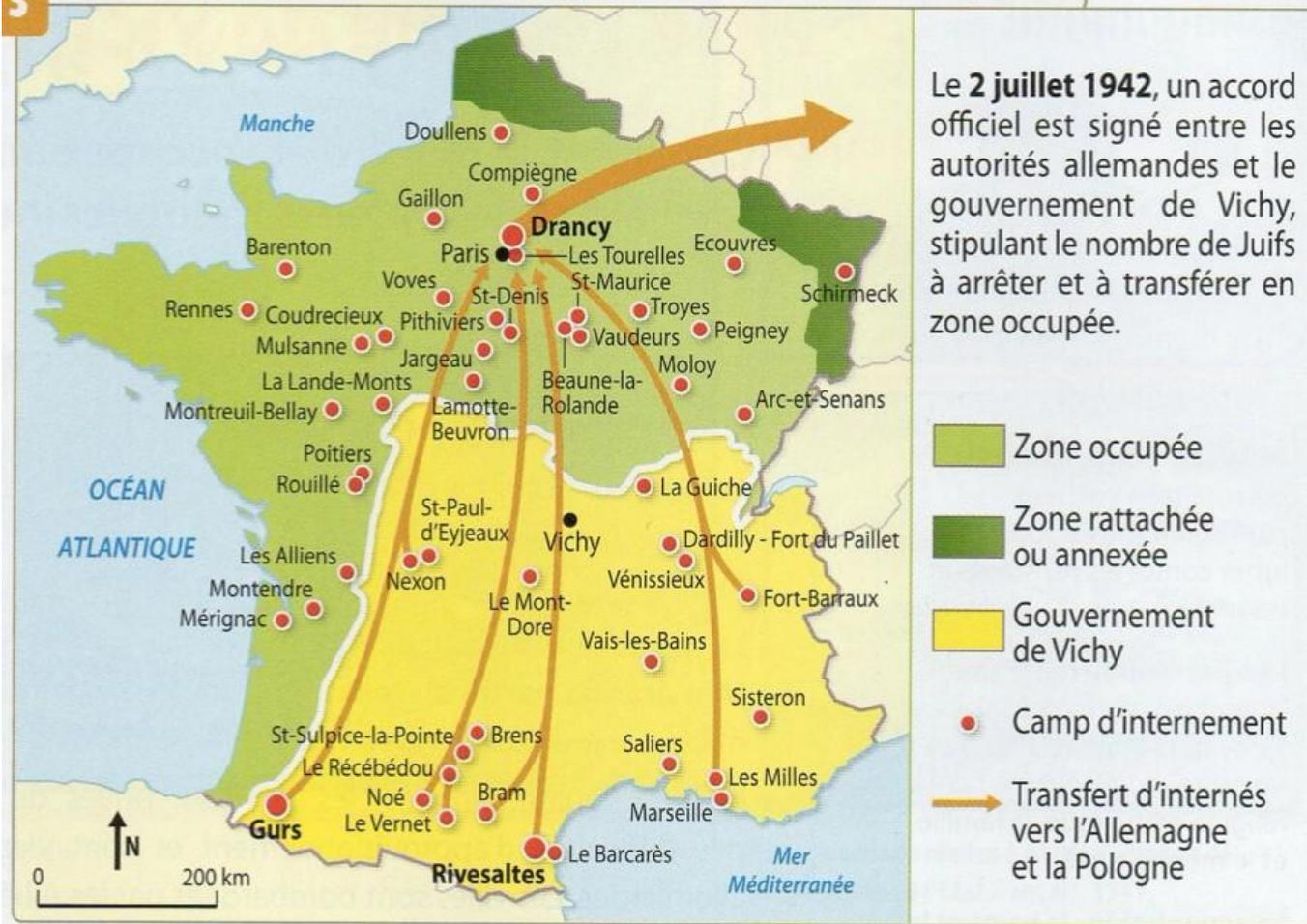
- 1°) Etre Français de naissance,
- 2°) Ne pas être Juif,
- 3°) N'adhérer à aucune société secrète,
- 4°) Etre volontaire,
- 5°) Etre agréé par le Chef départemental.

Article 4 - Les membres de la MILICE FRANÇAISE reçoivent obligatoirement une formation politique générale.

Ils peuvent être spécialisés dans l'étude des questions d'ordre corporatif, social, économique, intellectuel et moral et dans les activités se rapportant à ces diverses questions.

.../

Les camps d'internement français et la déportation des Juifs



Le **29 mai 1942** la huitième ordonnance allemande interdit aux Juifs français et étrangers de la zone occupée de paraître en public sans porter une étoile jaune sur le côté gauche de la poitrine, et ce dès l'âge de 6 ans. Cette mesure de discrimination, qui fut aussi adoptée, avec des variantes, dans toute l'Europe sous domination nazie, coïncide avec la mise en place de ce que les nazis qualifient de « solution finale ».

6

Un camp d'internement pour Juifs



Des gendarmes français enregistrent l'identité de prisonniers juifs à la suite d'une rafle, dans le camp d'internement de Pithiviers (Loiret) en 1941. Entre 1941 et 1943, plus de 16 000 Juifs sont internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.



5

Des Juifs à Drancy après la rafle du Vél'd'hiv (16 au 17 juillet 1942)

Sur décision allemande, la police française arrête plus de 13 000 Juifs, à Paris et dans sa banlieue. Regroupés dans le vélodrome d'hiver, ils sont ensuite envoyés dans le camp de transit de Drancy avant d'être déportés et exterminés à Auschwitz.

FRANÇAIS!

La Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme
vous parle

le Vendredi **30** Avril 1943, à 20 h.
à **DINAN**, au **Cinéma Celtic**

Des **Légionnaires Français** de retour du
Front de l'Est vous diront

Ce qu'il **FAUT PENSER** du **PARADIS** des **SOVIETS**
et du **bolchevisme** en général.

Des **FILMS** illustreront leurs paroles.

FRANÇAIS, dont les yeux et les oreilles ne
peuvent être volontairement fermés à la
VÉRITÉ, vous vous devez
d'assister à cette réunion.

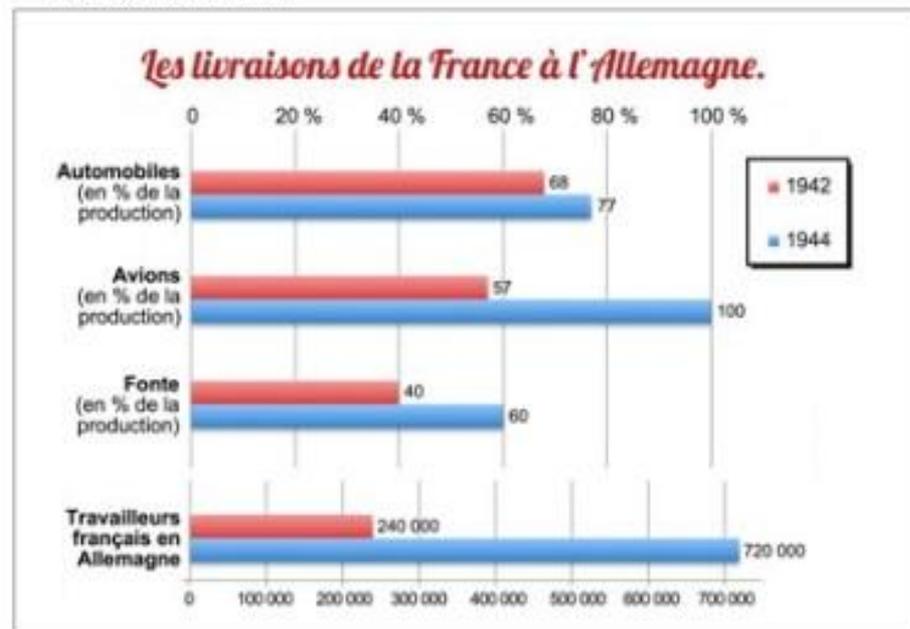
Délégation L. V. F. des Côtes-du-Nord



La participation française à l'économie allemande

	Juin 1940-1941	1943
Versements de l'État français au Reich (en % du PIB français)	19 %	37 %
Part de la production de constructions aéronautiques destinée à l'Allemagne	80 %	100 %

Document la collaboration économique et industrielle de la France 1942-1944



SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

LE MAIRE DE LA VILLE D'AMBIEU

M. le Maire a l'honneur de vous adresser l'invitation de participer à l'un des cours de formation obligatoire de la classe de votre âge.
M. le Maire a l'honneur de vous adresser l'invitation de participer à l'un des cours de formation obligatoire de la classe de votre âge.
M. le Maire a l'honneur de vous adresser l'invitation de participer à l'un des cours de formation obligatoire de la classe de votre âge.

ARRÊTÉ :

Article premier. — Les classes sont tenues entre le 1^{er} Janvier 1942 et le 31 Décembre 1942 exclusivement en l'absence d'ASSEMBLÉE ayant tenu lieu de présenter à la SALLE DES FÊTES, Rue Trudaine-Verly, à l'effet de s'y faire inscrire et de passer la carte individuelle.

Les opérations auront lieu dans l'ordre ci-après :

**Mercredi 24 Février, de 15 à 18 heures
et Jeudi 25 Février, de 9 à 12 heures**

Jeudi 25 Février, de 14 à 18 heures

Vendredi 26 Février, de 9 à 12 heures

Vendredi 26 Février, de 14 à 18 heures

Samedi 27 Février, de 9 à 12 heures

Samedi 27 Février, de 14 à 18 heures

CLASSE 1940
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

CLASSE 1941
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

CLASSE 1941
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

CLASSE 1942
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

CLASSE 1942
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

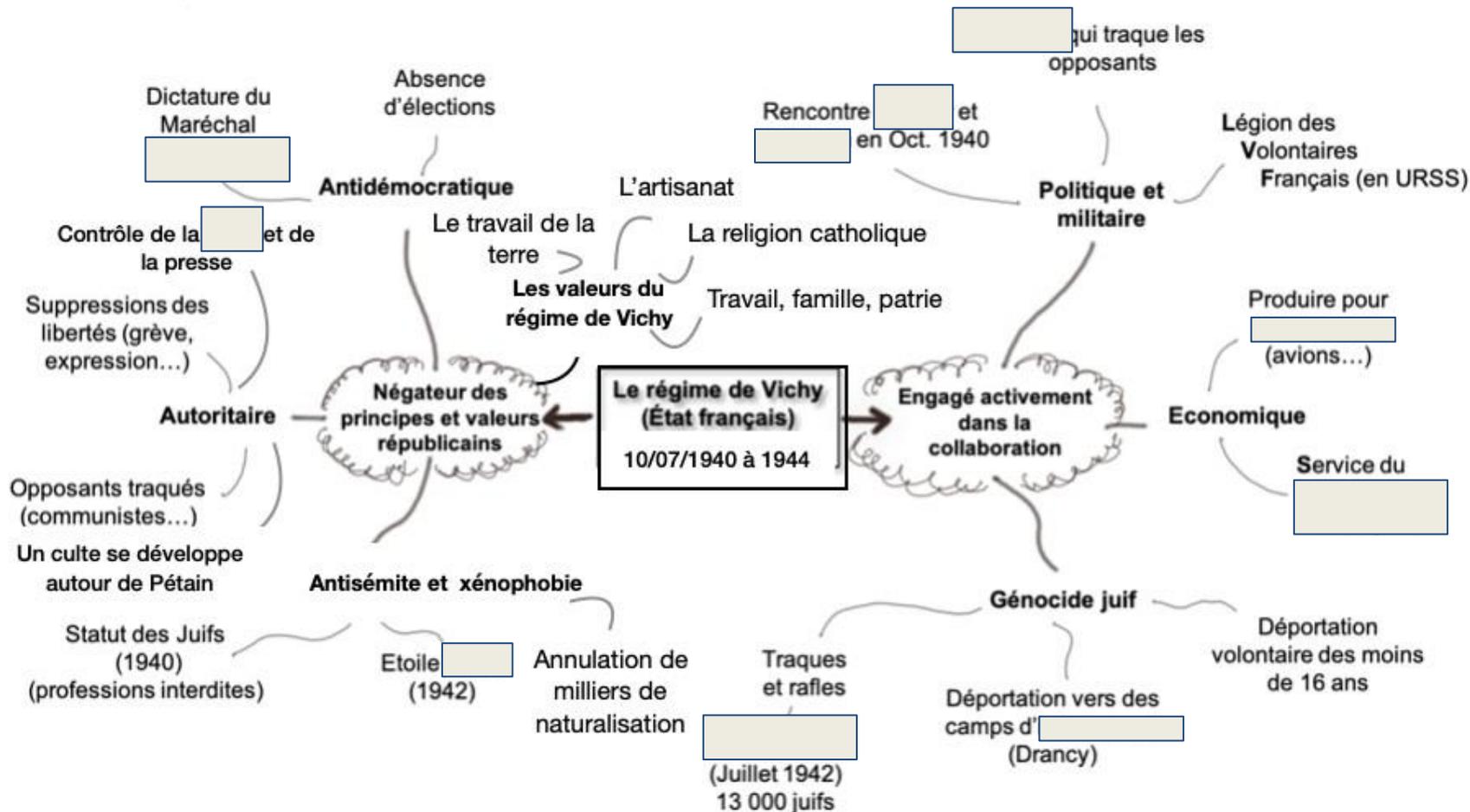
CLASSE 1942
Lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z

Art. 2. — Les inscriptions devront être faites au plus tard le 1^{er} Janvier 1942, avant de 10 heures et au plus tard le 31 Décembre 1942, avant de 18 heures, au service de la mairie de la ville d'Ambieu.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Maire de la ville d'Ambieu, M. PERDÉ.



Al'aide des documents et des réponses précédentes complétez la carte mentale



Le régime de Vichy (État français)
10/07/1940 à 1944

Antidémocratique

Dictature du Maréchal Pétain

Absence d'élections

Contrôle de la radio et de la presse
Suppressions des libertés (grève, expression...)

Autoritaire

Opposants traqués (communistes...)

Un culte se développe autour de Pétain

Statut des Juifs (1940) (professions interdites)

Antisémitisme et xénophobie

Etoile jaune (1942)

Annulation de milliers de naturalisations

L'artisanat

Le travail de la terre

Les valeurs du régime de Vichy

La religion catholique

Travail, famille, patrie

Rencontre A.Hitler et P.Pétain en Oct. 1940

Milice qui traque les opposants

Politique et militaire

Légion des Volontaires Français (en URSS)

Engagé activement dans la collaboration

Economique

Produire pour l'Allemagne (avions...)

Service du Travail Obligatoire

Génocide juif

Traques et rafles
Vel' d'Hiv' (Juillet 1942)
13 000 juifs

Déportation vers des camps d'internement (Drancy)

Déportation volontaire des moins de 16 ans

B. Le régime de Vichy : le rejet des principes républicains et démocratique

Le régime de Vichy est une **dictature**. La démocratie est rejetée car les opposants politiques sont emprisonnés dans des camps. Un **culte de la personnalité** autour de Philippe Pétain se développe. Le régime met en place la « **révolution nationale** » basée sur la mise en avant des valeurs traditionnelles, résumées par la **devise** « **Travail, Famille, Patrie** » qui remplace « Liberté, Égalité, Fraternité » ; et **l'antisémitisme** : les juifs sont exclus de nombreux emplois et sont dénaturés.

C. La collaboration

Pétain met en place une politique de collaboration avec l'Allemagne. Il rencontre d'ailleurs Hitler en 1940. Cette collaboration est :

- Économique : l'Etat français livre des matières premières à l'Allemagne, et met en place le **Service du Travail Obligatoire (STO)**.
- Militaire et policière : la police fournit des renseignements à l'occupant et participe à la déportation de Juifs. La milice traque également les français refusant le STO et les résistants.

Vichy met la France au service des nazis et devient le **complice du génocide des Juifs**. La **rafle du Vel'd'Hiv le 16 et 17 juillet 1942** est la plus grande action antisémite menée par la police française. 13 000 personnes sont arrêtées et déportées à Auschwitz. Au total, **75 000 juifs français sont déportés** en Allemagne pendant la guerre.

La majorité de la population subit la guerre et la dictature de Vichy mais une partie de la population s'engage dans la collaboration en dénonçant des résistants et des Juifs par exemple.

Activité 4

Comment s'est formée la résistance militaire extérieure et quel est son rôle ?



Présenter un document

Extraire des
informations d'un
document

Un parcours : Georges Delrieu, un « Français libre »

« Bien très chers Ma et Pa,

Je suppose que vous avez mon mot hâtif de Bayonne écrit avant mon embarquement pour l'Angleterre. Je vous ai dit comment je suis parti de Fontenay [ville de la banlieue parisienne], douze heures seulement avant l'arrivée des Boches [...]. Nous sommes arrivés ce matin sans une seule mauvaise rencontre... Bien fatigués toutefois !

Comme vous avez pu le voir la France est réduite de plus de moitié et ceux qui restent sont entièrement à la merci des Boches et forcés de travailler contre la France même [...]. Je viens à l'instant encore de lire les clauses de l'armistice et même les colonies, si elles ne sont pas accaparées, sont isolées de la métropole ; et l'Allemagne [...] se réserve bien, après s'être débarrassée des Anglais, le droit de les empocher avec l'Italie. Vous voyez donc la situation tragique dans laquelle se trouve la France après avoir accepté cet armistice qu'elle aurait dû rejeter. Il est vraiment dommage que tous les Français [...] ne se rendent pas compte maintenant de ce que peut arriver plus tard ! Je vois tous les soldats sont contents ou presque de cet armistice mais plus tard ils verront leurs erreurs et réagiront, je l'espère. Quant à moi, je suis maintenant ici avec les Français [...] qui n'acceptent pas un tel sort pour la France, nous allons former un corps français et nous battre avec les Anglais qui seuls peuvent désormais nous sauver. Et, croyez-moi, que le temps sera peut-être long mais la victoire viendra. Heureusement encore que des chefs comme le général de Gaulle restent encore. L'honneur n'est pas tout à fait oublié.

Je ne crois pas pouvoir vous donner d'adresse. Soyez tranquilles à mon sujet. Tout ira bien [...]. Je vous quitte maintenant en vous priant d'embrasser la famille et pour vous je réserve mes plus gros et tendres poutous. »

Lettres de Georges Delrieu à ses parents, écrite à Liverpool et datée du 30 juin 1940, archives familiales.

Biographie

Georges Delrieu (1919-1944)

Footballeur professionnel, il est mobilisé de 1939 à juin 1940. Il embarque le 21 juin 1940 pour l'Angleterre, puis combat au sein des Forces françaises libres en Afrique et en Italie où il meurt au combat le 5 juin 1944. Il est fait compagnon de la Libération.





Territoires

■ alliés en 1940

■ libérés par les Alliés (1942-1944)

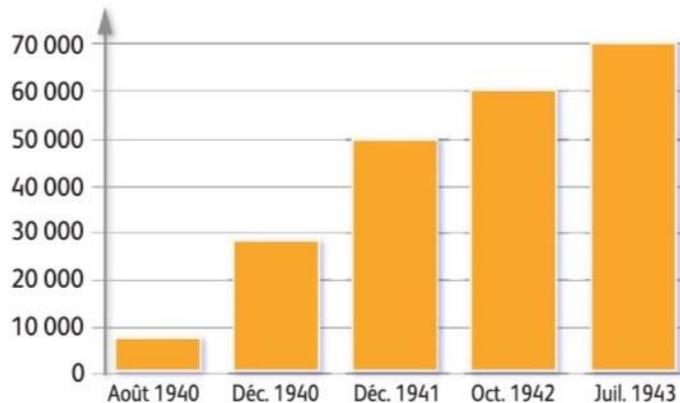
■ ralliés à la France Libre en 1940

■ ralliés à la France Libre (1942-1944)

➔ Principales offensives alliées

★ Principales batailles des FFL auprès des Alliés

Effectif FFL (nombre d'hommes)



Source : D'après les estimations de J.-F. Muracciole, *Dictionnaire de la France Libre*, Robert Laffont, 2010.

Les forces françaises libres (FFL) en 1944

73 500 soldats au total

30 000 combattants originaires de métropole

33 000 soldats coloniaux dont **27 000** tirailleurs d'AEF

9 000 soldats étrangers

1 500 femmes (employées des services administratifs, de santé...)

1. Présente et identifie le document “Georges Delrieu, un « Français libre » (méthode TANDIS).

2. Prépare le brouillon d’un développement construit sur le parcours de Georges Delrieu, un soldat des FFL, de 1939 à 1944.

Idées clés	Exemples
<p data-bbox="65 423 320 489">Les causes qui motivent son choix</p> <p data-bbox="112 528 274 568">■</p>	
<p data-bbox="73 773 312 800">Un FFL au combat</p> <p data-bbox="92 877 293 918">■</p>	

1. **Doc 20**. Présente et identifie le document (méthode TANDIS).

2. Prépare le brouillon d'un développement construit sur le parcours de Georges Delrieu, un soldat des FFL, de 1939 à 1944.

Idées clés	Exemples
<p data-bbox="65 423 320 489">Les causes qui motivent son choix</p> <p data-bbox="112 528 274 568">[REDACTED]</p>	<ul data-bbox="407 303 1379 489" style="list-style-type: none">- n'accepte pas un tel sort pour la France- nous battre avec les Anglais qui seuls peuvent désormais nous sauver- la victoire viendra- des chefs comme le général de Gaulle restent encore- L'honneur n'est pas tout à fait oublié
<p data-bbox="73 770 312 799">Un FFL au combat</p> <p data-bbox="92 877 293 918">[REDACTED]</p>	<ul data-bbox="407 691 1827 849" style="list-style-type: none">- Effectifs qui augmente considérablement (-de 10000 en déc 1940 contre 70000 en juillet 1943)- Combattants originaires de métropole + venant des colonies + combattants étrangers.. hommes et femmes- De plus en plus d'alliés sur le continent africain menant de nombreuses offensives.

II. Les Résistances

A. La résistance extérieure

La Résistance naît en réaction à l'armistice et au régime de Vichy. **L'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à Londres**, en est l'acte fondateur. Pour lui, la défaite n'est pas définitive car la guerre est mondiale. Il est reconnu comme le **chef de la France libre** par les Britanniques. Il met alors sur pied une armée de quelques milliers d'hommes : les **Forces Françaises Libres (FFL)**. Il peut s'appuyer sur le ralliement d'une grande partie de l'Empire colonial français, essentiellement l'Afrique. Les FFL sont majoritairement composées de soldats coloniaux ou étrangers. Elles participent à des opérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et montrent ainsi qu'il existe bien une France combattante dans la guerre mondiale.

Activité 5

Comment les résistants de l'intérieur s'opposent-ils à Vichy et à l'occupant pendant la guerre ?



Extraire des informations d'un document

Doc 23. Témoignage de Raymond Aubrac

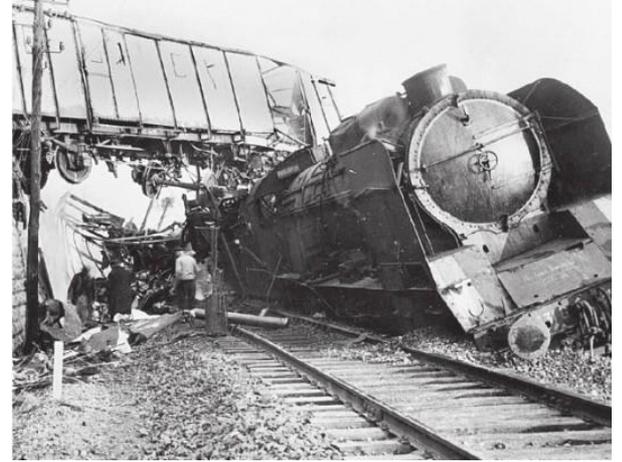
« Dès 1941, nous avons compris qu'il fallait faire porter nos efforts sur l'information, qu'on appela rapidement propagande, pour dénoncer sans relâche le pillage du pays par l'occupant et l'appui sans réserve que lui prêtait Vichy sans contrepartie. L'idée de produire un journal s'imposa assez vite. Le premier numéro de Libération sortit en juillet 1941. [...] Dans chaque ville, la distribution était organisée jusqu'à la remise de chaque journal individuellement.

En 1942, L'exemple de Combat et plus encore la mission de Jean Moulin, nous avait convaincus de créer dans notre organisation un secteur orienté vers l'action militaire, et avait été chargé de le mettre sur pied. Les militants motivés pour le combat armé devaient s'organiser en petits groupes et se procurer des armes [...]. Il leur revenait d'effectuer des actions de sabotages dans les usines, les dépôts et les communications utiles à l'ennemi. »

Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Edition Odile Jacob, 1996.

Doc 25. Sabotage ferroviaire (Saône-et-Loire, mars 1944)

Les résistants sabotent les voies ferrées pour ralentir et désorganiser l'acheminement des troupes et du matériel militaires allemands.



1. Quelles actions mènent les résistants pour lutter contre l'occupation nazie ?

Doc 23. Témoignage de Raymond Aubrac

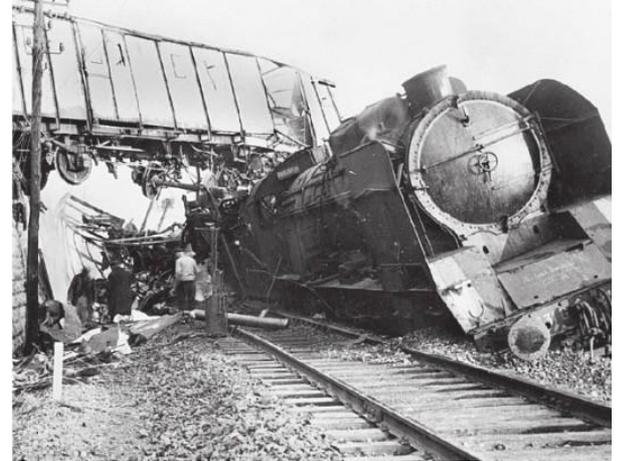
« Dès 1941, nous avons compris qu'il fallait faire porter nos efforts sur l'information, qu'on appela rapidement propagande, pour dénoncer sans relâche le pillage du pays par l'occupant et l'appui sans réserve que lui prêtait Vichy sans contrepartie. L'idée de produire un journal s'imposa assez vite. Le premier numéro de Libération sortit en juillet 1941. [...] Dans chaque ville, la distribution était organisée jusqu'à la remise de chaque journal individuellement.

En 1942, L'exemple de Combat et plus encore la mission de Jean Moulin, nous avait convaincus de créer dans notre organisation un secteur orienté vers l'action militaire, et avait été chargé de le mettre sur pied. Les militants motivés pour le combat armé devaient s'organiser en petits groupes et se procurer des armes [...]. Il leur revenait d'effectuer des actions de sabotages dans les usines, les dépôts et les communications utiles à l'ennemi. »

Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Edition Odile Jacob, 1996.

Doc 25. Sabotage ferroviaire (Saône-et-Loire, mars 1944)

Les résistants sabotent les voies ferrées pour ralentir et désorganiser l'acheminement des troupes et du matériel militaire allemands.



1. Quelles actions mènent les résistants pour lutter contre l'occupation nazie ?

- sabotage ferroviaire, dans les usines également, les dépôts, la communication...
- informer la population sur le régime de Vichy et les relations avec les allemands (journal...)
- actions militaires

Doc 24. Un tract de la résistance dans le Var

Ce tract est la reprise du titre affiché en Une du journal *Libération* daté du 1er mars 1943 (n°25), en réaction à l'officialisation du Service du Travail Obligatoire. Ce tract est tiré à 100 000 exemplaires. Il propose aux jeunes concernés de se regrouper et de se cacher dans ce que vous devenir les maquis.

La Jeunesse de France répond: "MERDE"

Jeunes Français des classes 1940/41/42, la Patrie compte sur vous : vous êtes les soldats désignés de la LIBÉRATION.

C'est pourquoi Laval veut vous faire déporter en Allemagne.

Mais Laval ne peut rien contre l'UNANIMITÉ du peuple qui vous soutient.

La classe ouvrière vous a montré l'exemple.

SABOTEZ, RETARDEZ : nous en sommes au dernier quart d'heure.

NE VOUS PRÉSENTEZ PAS aux mairies pour le recensement.

NE VOUS PRÉSENTEZ PAS à la visite médicale.

N'OBÉISSEZ PAS aux ordres de départ.

Ainsi d'abord, vous gagnerez des mois. Puis, le jour venu, s'il le faut, vous vous cacherez. La France est grande, la campagne est encore riche.

Organisez-vous dès maintenant, **Groupez-vous**, recherchez des cachettes, **adressez-vous aux Mouvements de Résistance**

Jeunes de France,
si vous le voulez TOUS

l'Allemagne
NE VOUS AURA PAS !

LIBÉRATION

2. Que dénonce le tract ?

Doc 24. Un tract de la résistance dans le Var

Ce tract est la reprise du titre affiché en Une du journal *Libération* daté du 1er mars 1943 (n°25), en réaction à l'officialisation du Service du Travail Obligatoire. Ce tract est tiré à 100 000 exemplaires. Il propose aux jeunes concernés de se regrouper et de se cacher dans ce que vous devenir les maquis.

La Jeunesse de France répond: "MERDE"

Jeunes Français des classes 1940/41/42, la Patrie compte sur vous : vous êtes les soldats désignés de la LIBÉRATION.

C'est pourquoi Laval veut vous faire déporter en Allemagne.

Mais Laval ne peut rien contre l'UNANIMITÉ du peuple qui vous soutient.

La classe ouvrière vous a montré l'exemple.

SABOTEZ, RETARDEZ : nous en sommes au dernier quart d'heure.

NE VOUS PRÉSENTEZ PAS aux mairies pour le recensement.

NE VOUS PRÉSENTEZ PAS à la visite médicale.

N'OBÉISSEZ PAS aux ordres de départ.

Ainsi d'abord, vous gagnerez des mois. Puis, le jour venu, s'il le faut, vous vous cacherez. La France est grande, la campagne est encore riche.

Organisez-vous dès maintenant, **Groupez-vous**, recherchez des cachettes, **adressez-vous aux Mouvements de Résistance**

Jeunes de France,
si vous le voulez TOUS

l'Allemagne
NE VOUS AURA PAS !

LIBÉRATION

2. Que dénonce le tract ?

Le service du travail obligatoire, il demande aux jeunes de ne pas se soumettre et de ne pas obéir..

Doc 26. Les principaux maquis

Les maquisards sont souvent de jeunes hommes qui ont fui le STO. Sur cette photographie (Haute-Loire, 1944), ils étudient le mécanisme d'armes parachutées par les Anglais. Ils mènent souvent une action de guérilla face à l'occupant. Ils permettent aussi d'exfiltrer des troupes ou transmettre des informations.



3. Qu'est ce qui explique le nombre de jeunes dans la Résistance à partir de 1942 ? Quel appui reçoivent-ils ? Où se forment les maquis ?

Doc 26. Les principaux maquis

Les maquisards sont souvent de jeunes hommes qui ont fui le STO. Sur cette photographie (Haute-Loire, 1944), ils étudient le mécanisme d'armes parachutées par les Anglais. Ils mènent souvent une action de guérilla face à l'occupant. Ils permettent aussi d'exfiltrer des troupes ou transmettre des informations.



3. Qu'est-ce qui explique le nombre de jeunes dans la Résistance à partir de 1942 ? Quel appui reçoivent-ils ? Où se forment les maquis ?

Les jeunes fuient le STO (service travail obligatoire) ils sont aidés par les anglais qui leur fournissent des armes. Ils se forment principalement dans la zone libre dépendant de Vichy

DES LIBÉRATEURS?



**LA LIBÉRATION
PAR L'ARMÉE DU CRIME!**

Affiche de propagande produite par les Allemands après l'arrestation du groupe de résistants appartenant au réseau Manouchian. Ces derniers sont exécuté le 21 février 1944.

Exécution au Mont-Valérien des résistants du groupe Manouchian le 21 février 1944. Ils avaient été arrêtés par des policiers des Brigades spéciales de Vichy et condamnés à mort par un tribunal militaire allemand.

Photographie de Clémens Rüter, 1944.



Doc 27. La dernière lettre d'un résistant
« À ma famille, à notre grand parti et aux
jeunesses communistes. Ce n'est pas sans peine
que je vous écris ces dernières lignes [...]. Nous
avons tous été arrêtés fin avril, début mai. Dans
les quinze jours, nous avons subi interrogatoires
chaque fois de « passages à tabac », tels qu'ils se
pratiquaient il y a cent ans. À chaque
interrogatoire, on était certain de recevoir sa
ration de coups de bâton avec un clou au bout, de
coups de cravache et de matraque. Il fallait
dénoncer les camarades, autrement c'était la grêle
de coups qui tombait [...]. Notre camarade
Humbolt est mort en cellule, sans soins, la
colonne vertébrale brisée par des coups reçus
parce qu'il ne voulait dénoncer ses camarades.
Ces barbares vous font croire que vous avez
chance de sauver votre tête. Ils vous lisent que l'in
a dit ceci, que l'autre a dit cela, pour faire avouer
les pauvres diables qui n'ont pas le cran de
résister.
Puis le 8 juillet, nous avons été conduits au
tribunal qui a condamné à mort 22 d'entre nous
sur 27 [...]. »

Lettre de Joseph Delobel, Arras, le 16 juillet 1942

(résistant communiste, fusillé)

Doc 28. La répression en chiffres

20 000 résistants sont morts au combat.

30 000 résistants sont arrêtés et fusillés.

60 000 résistants sont déportés dans des camps
de concentration allemands (30 000 morts).

4. Comment les Allemands répriment-ils la Résistance ?

Doc 27. La dernière lettre d'un résistant
« À ma famille, à notre grand parti et aux
jeunesses communistes. Ce n'est pas sans peine
que je vous écris ces dernières lignes [...]. Nous
avons tous été arrêtés fin avril, début mai. Dans
les quinze jours, nous avons subi interrogatoires
chaque fois de « passages à tabac », tels qu'ils se
pratiquaient il y a cent ans. À chaque
interrogatoire, on était certain de recevoir sa
ration de coups de bâton avec un clou au bout, de
coups de cravache et de matraque. Il fallait
dénoncer les camarades, autrement c'était la grêle
de coups qui tombait [...]. Notre camarade
Humbolt est mort en cellule, sans soins, la
colonne vertébrale brisée par des coups reçus
parce qu'il ne voulait dénoncer ses camarades.
Ces barbares vous font croire que vous avez
chance de sauver votre tête. Ils vous lisent que l'in
a dit ceci, que l'autre a dit cela, pour faire avouer
les pauvres diables qui n'ont pas le cran de
résister.
Puis le 8 juillet, nous avons été conduits au
tribunal qui a condamné à mort 22 d'entre nous
sur 27 [...]. »

Lettre de Joseph Delobel, Arras, le 16 juillet 1942

(résistant communiste, fusillé)

Doc 28. La répression en chiffres

20 000 résistants sont morts au combat.

30 000 résistants sont arrêtés et fusillés.

60 000 résistants sont déportés dans des camps
de concentration allemands (30 000 morts).

4. Comment les Allemands répriment-ils la Résistance ?

Ils sont: -Arrêtés
 -Exécutés (fusillés)

II. Les Résistances

A. La résistance extérieure

La Résistance naît en réaction à l'armistice et au régime de Vichy. **L'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à Londres**, en est l'acte fondateur. Pour lui, la défaite n'est pas définitive car la guerre est mondiale. Il est reconnu comme le **chef de la France libre** par les Britanniques. Il met alors sur pied une armée de quelques milliers d'hommes : les **Forces Françaises Libres (FFL)**. Il peut s'appuyer sur le ralliement d'une grande partie de l'Empire colonial français, essentiellement l'Afrique. Les FFL sont majoritairement composées de soldats coloniaux ou étrangers. Elles participent à des opérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et montrent ainsi qu'il existe bien une France combattante dans la guerre mondiale.

B. La résistance intérieure

En parallèle se développe un mouvement de résistance intérieure qui se caractérise par une diversité de **mouvements** différents (Francs-tireurs et Partisans, Libération-Sud, Combat, Armée Secrète...). Ces réseaux agissent contre l'occupation : **sabotages, espionnages, attentats contre l'occupant, création et distribution des tracts et des journaux clandestins, aide aux prisonniers et aux juifs**.

La Résistance est composée de personnes de tous bords politiques dont de nombreux communistes et de jeunes refusant le STO. Ils forment des **maquis** d'où ils mènent des actions et vivent dans la clandestinité. Ils risquent d'être dénoncés, arrêtés et torturés par la gestapo.

En 1941, De Gaulle charge **Jean Moulin d'unifier les mouvements de résistance**. En 1943, il crée le **Conseil National de la Résistance (CNR)** afin de préparer la libération du pays et la refondation de la République en élaborant un programme politique.

Activité 6

Quelles sont les principales mesures prises à la Libération ?



Extraire des
informations d'un
document

Doc 31. Le Conseil National de la Résistance (CNR)

Deux historiens présentent le rôle de Jean Moulin, envoyé par de Gaulle en France, afin de créer le CNR en 1943.

Robert Belot – Quand Jean Moulin est parachuté en France en janvier 1942, il est investi d'une autorité : il a vu de Gaulle, il a été chargé d'une mission d'unification de la Résistance, sous l'autorité du chef de la France libre [...]. Moulin parvient à faire accepter l'idée d'un comité de coordination des trois grands mouvements de la zone sud (Combat, Libération, Francs-Tireurs) qui va donner naissance en janvier 1943 aux mouvements unis de résistance (MUR).

Jean-Pierre Azema – L'idée de de Gaulle est de mettre sur pied, pour préparer l'après-guerre, un « Conseil national de la Résistance » [...]. Lorsque Jean Moulin revient en France, en mars 1943, c'est un des projets qu'il veut défendre. Il y parviendra, non sans mal. Le CNR voit le jour, à Paris, le 27 mai 1943.

« Le duel Jean Moulin Henri Frenay » de Robert Belot et Jean-Pierre Azéma, publié dans *L'Histoire*, n°275 (avril 2003), p. 75-83.



Le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo et meurt le 8 juillet des suites de tortures.

1. Expliquez pourquoi et comment la France libre a réuni sous son autorité les Résistances intérieures.

Doc 31. Le Conseil National de la Résistance (CNR)

Deux historiens présentent le rôle de Jean Moulin, envoyé par de Gaulle en France, afin de créer le CNR en 1943.

Robert Belot – Quand Jean Moulin est parachuté en France en janvier 1942, il est investi d'une autorité : il a vu de Gaulle, il a été chargé d'une mission d'unification de la Résistance, sous l'autorité du chef de la France libre [...]. Moulin parvient à faire accepter l'idée d'un comité de coordination des trois grands mouvements de la zone sud (Combat, Libération, Francs-Tireurs) qui va donner naissance en janvier 1943 aux mouvements unis de résistance (MUR).

Jean-Pierre Azema – L'idée de de Gaulle est de mettre sur pied, pour préparer l'après-guerre, un « Conseil national de la Résistance » [...]. Lorsque Jean Moulin revient en France, en mars 1943, c'est un des projets qu'il veut défendre. Il y parviendra, non sans mal. Le CNR voit le jour, à Paris, le 27 mai 1943.

« Le duel Jean Moulin Henri Frenay » de Robert Belot et Jean-Pierre Azéma, publié dans *L'Histoire*, n°275 (avril 2003), p. 75-83.

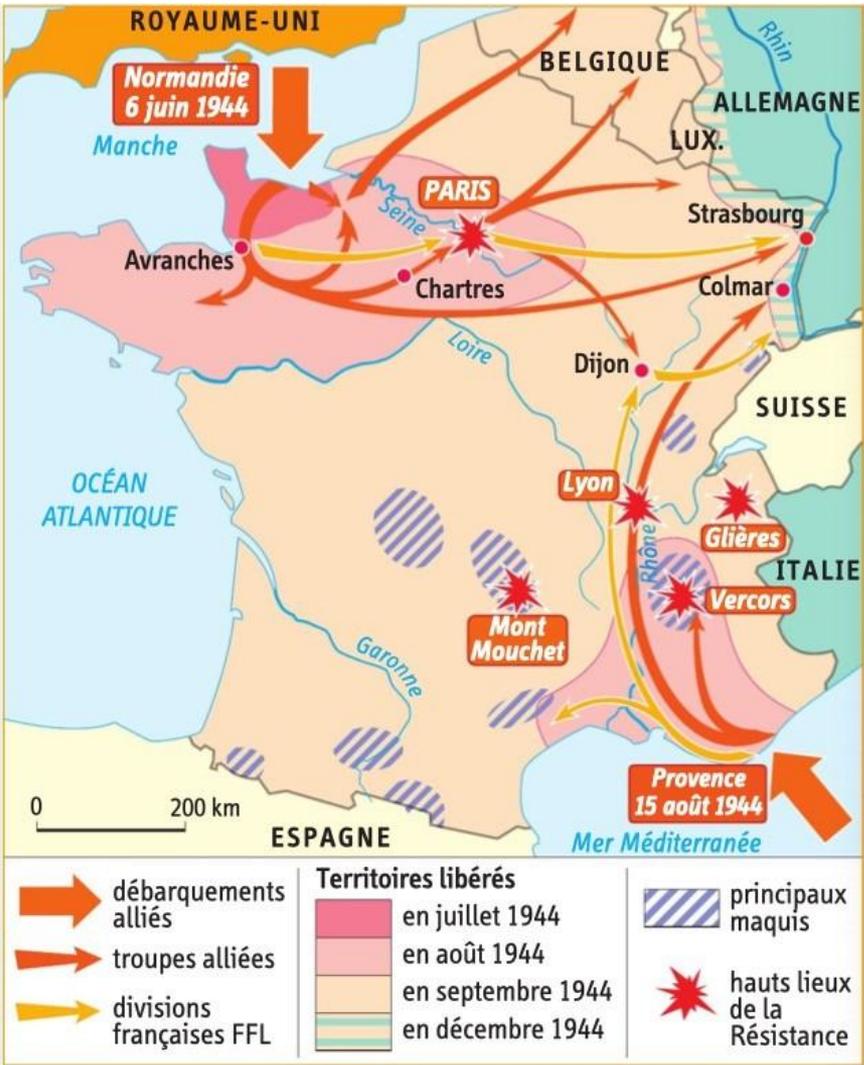


Le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo et meurt le 8 juillet des suites de tortures.

1. Expliquez pourquoi et comment la France libre a réuni sous son autorité les Résistances intérieures.

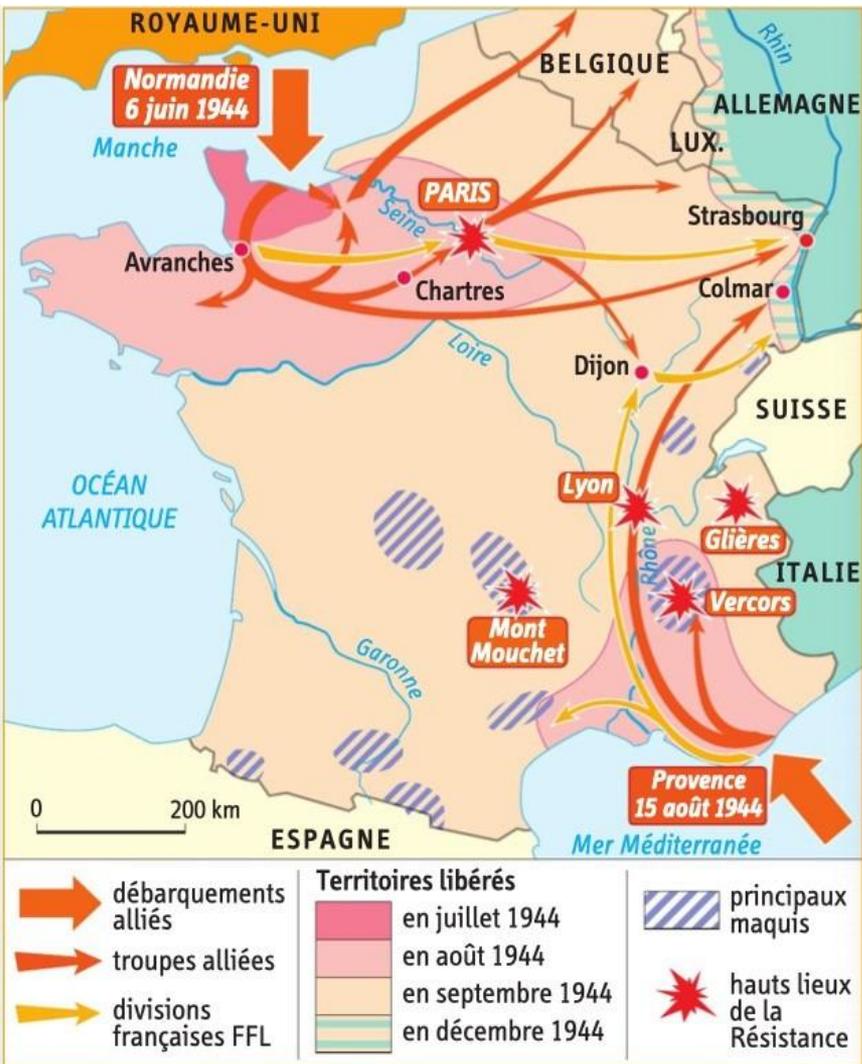
De Gaulle charge Jean Moulin d'unir la résistance, unir les 3 grands mouvements de la zone sud. il y parvient en janvier 1943 en formant le MUR (Mouvement Unis de Resistance). L'idée est de préparer l'après guerre également en formant le CNR en mai 1943.

2. Grâce à quel événement la libération de la France débute-t-elle ?



2. Grâce à quel événement la libération de la France débute-t-elle ?

Grâce au débarquement de Normandie. Les alliés débarquent le 6 juin 1944 afin de reconquérir le territoire français. Un débarquement est également effectué en Provence le 15 août 1944.





Paris est libéré par l'action de la police parisienne, des résistants de la capitale et la division blindée du général Leclerc (FFL) le 24 août 1944.

Lors de la libération de Paris, de Gaulle descend les Champs-Élysées, acclamé par une foule en délire. Il prend la tête du nouveau gouvernement de la France (GPRF).



Le programme du CNR

À la fin de la guerre, le Conseil national de la Résistance a rédigé un programme de gouvernement destiné à être appliqué à la Libération .

« Les représentants unis au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés de rester unis après la Libération :

1. Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République (GPRF) formé par le général de Gaulle [...].
3. Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres [...].
4. Afin d'assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel [...].
5. Afin de promouvoir les réformes indispensables :
 - a. Sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, des sources d'énergie, des ressources du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques [...].
 - b. Sur le plan social : un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence [...] ; une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy ».

Extrait du programme du CNR, 15 mars 1944

	Programme du CNR
Domaine politique = Rétablir la démocratie
Domaine économique = Reconstruire le pays
Domaine social = Développer la solidarité

Le programme du CNR

À la fin de la guerre, le Conseil national de la Résistance a rédigé un programme de gouvernement destiné à être appliqué à la Libération .

« Les représentants unis au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés de rester unis après la Libération :

1. Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République (GPRF) formé par le général de Gaulle [...].
3. Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres [...].
4. Afin d'assurer l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel [...].
5. Afin de promouvoir les réformes indispensables :
 - a. Sur le plan économique : le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, des sources d'énergie, des ressources du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques [...].
 - b. Sur le plan social : un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence [...] ; une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy ».

Extrait du programme du CNR, 15 mars 1944

	Programme du CNR
Domaine politique	rendre la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel = Rétablir la démocratie
Domaine économique	Pouvoir: industrie, banques, ressources du sous-sol, sources d'énergie... = Reconstruire le pays
Domaine social	Mise en place de la sécurité sociale, retraite.. = Développer la solidarité

Les usines Renault.

Les compagnies aériennes. Création d'Air France.

La Banque de France, le Crédit lyonnais, la Société générale.

La production et la distribution de l'électricité et du gaz. Création d'Électricité de France (EDF) et de Gaz de France (GDF).

34 compagnies d'assurances (représentant 50% du secteur).

Les mines de charbon. Création de Charbonnages de France.

Le Crédit foncier, le Crédit agricole, le Crédit populaire.

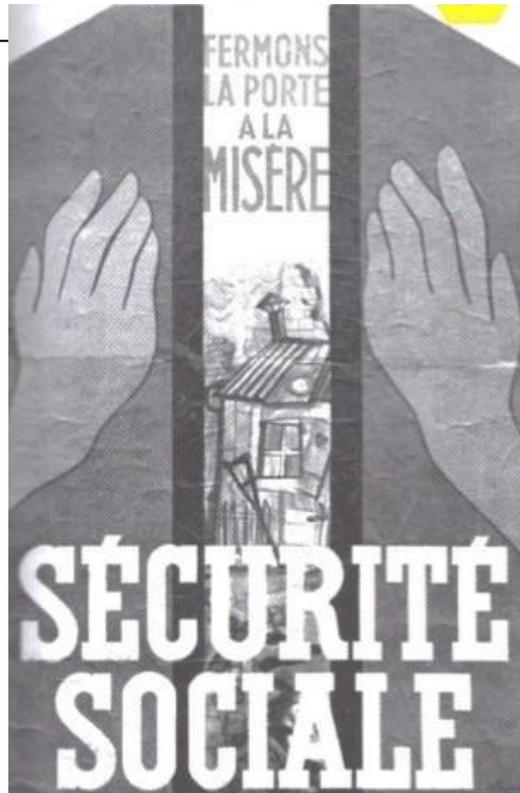
Doc 38. Une affiche pour Renault (1945)

Le 16 janvier 1945, l'entreprise Renault est confisquée par l'État parce que Louis Renault, le patron et fondateur de l'entreprise, est accusé d'avoir collaboré avec l'Allemagne.



Affiche de la Sécurité sociale (1947)

Créée le 4 octobre 1945, la Sécurité sociale est financée par les cotisations des patrons et des salariés et gérée par leurs représentants. À cette époque, elle rembourse les dépenses de santé, verse des pensions de retraite et des allocations familiales.



III. 1944-1947 : Libérer la France et refonder la République

A. La libération du territoire

Les débarquements alliés en Normandie (6 juin 1944) puis en Provence (15 août 1944) marquent le début de la libération du territoire qui s'achève en mai 1945. L'action des Résistances contribue à cette victoire, mais au prix de terribles représailles allemandes contre les résistants et les civils, comme à Oradour-sur-Glane. À Paris, une insurrection populaire associée aux groupes de résistants contribue à la libération de la ville le 25 août 1944. Le lendemain, le **général de Gaulle** est acclamé par une foule immense. Il devient le **chef du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)**.

B. Le rétablissement de la République

Le Gouvernement provisoire commence par rétablir les libertés fondamentales (liberté de la presse, de réunion, de conscience). Il met aussi en place des **tribunaux d'épuration** pour juger les complices de la collaboration avec l'occupant allemand. Dès 1944, le GPRF met en place différentes **réformes inspirées du programme du CNR** :

- Au niveau politique : il rétablit le **suffrage universel et l'étend aux femmes (1944)**
- Au niveau social : il **créé la sécurité sociale (1945)** pour améliorer les conditions de vie de tous les Français (remboursements des frais médicaux, allocations familiales, pensions de retraite).
- Au niveau économique : il **nationalise des entreprises** dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des transports pour favoriser la reconstruction rapide.

En **1946**, une nouvelle Constitution est adoptée et **établit la IVe République**. Cette nouvelle République ne convient pas à de Gaulle, il préfère démissionner.